



Enième agression

Maison d'Arrêt ANGERS

le 09 mars 2023

Le 08/03/2023, la personne détenue « M... » a encore agressé des membres du personnel.

Ceux-ci ne doivent leur salut qu'au matériel d'intervention.

Si le casque de notre collègue n'avait pas tenu sous les multiples coups de barre, celui-ci ne serait peut-être plus là aujourd'hui.

L'UFAP félicite nos collègues.

L'UFAP réitère sa demande de transfert immédiat.

L'Administration est garante de ses personnels et doit tout faire pour les mettre en sécurité.

Un détenu de cette agressivité ne peut rester à Angers où il n'existe pas de Quartier Disciplinaire et encore moins de personnels dédiés à cette gestion.

Madame et Messieurs de la Direction Interrégionale nous vous demandons de faire le nécessaire sans attendre un drame. Chacun en assumera ses responsabilités.

L'UFAP restera vigilante quant aux suites données à ce dossier.

Le Bureau Local,